

COVID-19

Un bref rappel

(A quick reminder)



Le port du masque est toujours obligatoire pour tout le personnel, tous les médecins et tous les bénévoles d'AHS

(Masks are still required for all AHS staff, physicians & volunteers)

Dans toutes les aires de soins aux patients, les aires communes et professionnelles et lorsque la distanciation physique n'est pas possible.

Cela s'applique à toutes les établissements d'AHS, de ses filiales et sous contrat en Alberta.

Cette situation nous concerne tous.

Ça va bien aller.
(We're in this together.
We'll get through it together.)